

### Script

Les mots indéfinis forment une classe grammaticale qui regroupe un nombre important de déterminants et de pronoms.

Parmi les plus connus on peut citer « tout », « chaque », « plusieurs », « quelques », « certain », « même », etc. Or, il arrive qu'on hésite sur l'accord en nombre qui s'applique à ce type de mot.

Commençons pas les déterminants indéfinis.

Certains sont invariables : « chaque » est toujours singulier, « plusieurs » toujours pluriel.

Mais le plus grand nombre d'entre eux est variable :

« Tout » est un déterminant indéfini singulier qui s'accorde en genre lorsqu'il précède immédiatement le nom. On dit : « *tout* individu », « *toute* femme ».

En revanche, « tout » s'accorde avec l'article qu'il précède et prend la forme plurielle « tous » ou « toutes » devant « les » : « *tout* le monde », « *tous* les élèves », « *toutes* les filles ».

« Quelque » est un déterminant pluriel lorsqu'il est devant un nom qui désigne une réalité comptable et qu'il a le sens de « plusieurs », « un certain nombre » : « *quelques* fruits », « *quelques* tomates ». En revanche quand il marque une grande indétermination, il est au singulier et peut s'appliquer à des noms compacts ou abstraits : « *quelque* peine », « *quelque* difficulté », « *quelque* repos », ou dans des expressions figées : « *quelque* part », « en *quelque* endroit ».

« Tel » s'accorde avec le nom qu'il détermine : « *telle* impression », « *tel* chemin ». Lorsqu'il établit une relation comparative, il s'accorde systématiquement avec le nom qui suit : « des oiseaux communs, *telle* la mésange, sont de plus en plus rares ». Mais attention : « tel », dans l'expression comparative « tel que », s'accorde avec le nom qui précède : « des oiseaux communs, *tels que* la mésange, sont de plus en plus rares » ; « tels », ici, s'accorde avec « oiseaux ».

Le mot « tout » est également un pronom variable en fonction des contextes.

Au masculin singulier, il se prononce \tu\ devant consonne et \tut\ avec la liaison devant voyelle quand il est sujet du verbe : « *tout* va pour le mieux », mais « *tout est* (\tu.te\ ) bien » avec liaison. La prononciation permet de guider l'orthographe.

Le pronom « tout » varie bien sûr en genre et en nombre et se déplace dans la phrase : « *toutes* ne sont pas venues », « elles ne sont pas *toutes* venues ».





**Script**

Il peut être complément, comme dans « je n'ai pas *tout* compris ».

Souvenons-nous qu'au masculin pluriel, le pronom « tous » se prononce avec son « s » final : « je les ai *tous* vus », par opposition à « j'ai *tout* vu ».

« Tout » est adverbe invariable lorsqu'il signifie « tout à fait » : « un bâtiment *tout* rénové » ; « tout » signifie « entièrement ».

Devant un adjectif féminin débutant par une voyelle ou un « h » muet, « tout » est donc invariable : « une jambe *tout* écorchée », « une famille *tout* heureuse ».

Attention : cette règle ne s'applique pas aux adjectifs féminins commençant par une consonne ou un « h » aspiré : « des voitures *toutes* neuves », « Elle est *toute* honteuse ».

Dans ce cas, « tout » adverbe s'accorde en genre et en nombre.

Pour en finir avec le mot « tout », souvenons-nous de l'orthographe de certaines expressions courantes :

Peuvent s'écrire au singulier ou au pluriel : « de tout côté » / « de tous côtés », « en tout sens » / « en tous sens », « à tout moment » / « à tous moments », « de toute part » / « de toutes parts », « de toute sorte » / « de toutes sortes », « en tout temps » / « en tous temps ».

S'écrivent au singulier : « à tout hasard », « en tout cas », « en tout genre », « en tout lieu », « à tout propos », etc.

Quant au mot « même », il est à la fois adjectif, pronom et adverbe.

Adjectif indéfini, il est placé entre le déterminant et le nom, il s'accorde avec eux et marque la ressemblance : « les *mêmes* causes produisent les *mêmes* effets ».

Il s'accorde également avec le nom ou le pronom qui le précèdent : « eux-*mêmes* », « elle-*même* ».

« Ce sont ses paroles *mêmes* », « *mêmes* » signifiant « précisément ».

Dans l'exemple « elle est la sincérité *même* », c'est-à-dire la sincérité en personne, incarnée, par excellence.

Dans l'autre exemple « elles sont la sincérité et la probité *mêmes* », il y a accord au pluriel si « même » s'applique aux deux noms « sincérité » et « probité ».

La difficulté apparaît avec « même » adverbe. Il est toujours invariable et signifie « aussi », « de plus », « encore plus » : « les innocents *même* furent châtiés ». Quand « même » est adverbe, il peut être déplacé. On aura donc : « *même* les innocents furent châtiés ».





Script

Mais un exemple de Grevisse dans «*Le Bon Usage*» nous montre que certaines constructions nous font hésiter : « ces murs *même(s)* ont des oreilles. » Doit-on comprendre « ces murs-eux-mêmes » ou « ces murs aussi » ? Dans le premier cas, il y a accord ; dans le second, « même » est adverbe. Seul le test du déplacement pourra lever l'ambiguïté de cette phrase.

Concluons en insistant sur le statut particulier de ces mots indéfinis qui sont à la fois adjectifs, pronoms et adverbes. Ils demandent pour cette raison une vigilance particulière.

Souvenons-nous qu'il existe au moins deux recettes permettant de dissiper le doute :

1. Quand il n'est pas construit avec « les » dans « tous les », « tous » se prononce \tus\ (à l'exception des expressions citées précédemment : « en tous sens », « en tous temps », etc.) ;
2. Quand « même » est un adverbe, le test du déplacement est également efficace.

